



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mai 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Budget Commune 2021

La vérification annuelle des poteaux Incendie sera effectuée par l'entreprise VEOLIA pour un montant de 461.50€ HT, soit **553.80€ TTC**.

Festivité de juillet 2021

Le conseil municipal a décidé, en raison des contraintes liées aux protocoles sanitaires COVID-19, de ne pas organiser l'habituelle soirée du 13 juillet comprenant le repas champêtre, le feu d'artifice et le bal.

Mais, afin de ramener un peu de vie sur la commune et permettre aux habitants de se retrouver un apéritif gratuit et sur inscription sera organisé le **Samedi 10 juillet 2021 à 19h00**.

Recensement de la population 2022

Annulé en 2021, le recensement de la population aura lieu du **20 janvier au 19 février 2022**. Mme Christine BARILLET, secrétaire de mairie, est désignée comme coordonnateur chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Fait et affiché à CHOussy, le 3 juin 2021

Le Maire,
Thierry GOSSEAUME